

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 15
- suffrages exprimés : 15
- pour : 15

DÉLIBÉRATION n° B2019/074

L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit juin à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Fabienne ROYO, Alain PIASER, Joël DEVAUD, Michel SICARD, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE, Catherine CORREGE, Roger LACOME, Monique MARTIN, Elisabeth DUCUING, Jean-Claude CLARENS, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES

Absents excusés : François DABEZIES, Nathalie SALCUNI, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE

Objet : Action sensibilisation des scolaires au développement durable : Versement d'une participation à l'association MNE65 sous la forme d'une subvention

Dans le cadre de l'action de sensibilisation des scolaires au développement durable, trois associations sont intervenues afin de communiquer, sensibiliser et éduquer les enfants au développement durable et à l'environnement durant l'année scolaire 2017/2018.

A ce titre, une convention a été signée avec chaque association pour un budget global de 6 000 €. Deux associations Articulture et CPIE sont intervenus dans le cadre d'une prestation de service.

La Maison de la Nature et de l'Environnement 65, quant à elle, sollicite, comme pour les années précédentes, le versement de sa participation sous la forme d'une subvention.

Il est demandé d'attribuer une subvention de 1 360 € à la Maison de la Nature et de l'Environnement, conformément à la convention de partenariat signée le 23 mars 2018 et à l'inscription budgétaire.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'accorder une subvention de 1 360 € à la Maison de la Nature et de l'Environnement pour sa participation à l'action de sensibilisation des scolaires au développement durable.

Pour copie conforme,
Le Président

Affichée le
21 JUIN 2019

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20190618-2019-074B-DE
Date de télétransmission : 21/06/2019
Date de réception préfecture : 21/06/2019